

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez
LE CENTRE MUSICAL MUNICIPAL
A envoyer des instructions à votre banque pour débitez votre compte,
Et vous autorisez votre banque

à débitez votre compte conformément aux instructions du
CENTRE MUSICAL MUNICIPAL

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les
conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de
remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre
compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR70ZZZ657477

| DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER | DÉSIGNATION DU CRÉANCIER |
|--|--|
| Nom, prénom : | Nom, prénom : CENTRE MUSICAL MUNICIPAL |
| Adresse : | Adresse : Boulevard Blaise Pascal |
| Code postal : | Code postal : 42230 |
| Ville : | Ville : ROCHE LA MOLIERE |
| Pays : | |

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) :

| |
|--|
| |
|--|

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) :

| |
|--|
| |
|--|

Type de prélèvement :

Signé à :
Le :

Signature :

| |
|--|
| |
|--|

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué :

NOM DU TIERS DÉBITEUR :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LE CENTRE MUSICAL MUNICIPAL DE ROCHE LA MOLIERE

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai alors le différend directement avec LE CENTRE MUSICAL MUNICIPAL. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.